Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot

Jonchère (la) - Tome II

Jonchère (la), f. et étang., c^ne^ de *Thorigné,* sur la route de Bannes. — *H. de Juncheria,* 1235 (Cart. d'Évron). — *Le fief et domaine, hébergement, motte, courtil, estraige, viviers de la Jonchère,* 1402 (Cab. de la Beauluère). — *Cass.,* chât. et f. — Fief mouvant de la châtellenie de Thorigné. L'ancien castel conserve encore son cachet d'originalité au milieu des vulgaires bâtiments de ferme qui l'enveloppent, quoique réduit à un simple pavillon carré à toit aigu, flanqué d'une tour ronde et svelte. La motte seigneuriale existe, entourée de fossés pleins d'eaux vives. L'étang est tout proche, la route entre deux. — *Seigneurs* : Hugues de la Jonchère donne à l'abbaye d'Évron, où il voulait avoir sa sépulture, une dîme en Saint-Georges-le-Fléchard, 1235. — Simon de la J., chevalier, veuf d'Orfraise de la Cour-Isabelle, épouse Clémence, fille de Geoffroy de Mayhuon, chevalier, seigneur de Quarqueront, et de Roberde L'Enfant, XIV^e^ s. — Jean de Voisines, 1381, 1390. — Jean Morin, mari de Juliotte de Voisines, et Perrot Morin, 1402. — Samson d'Hauteville, seigneur du Beillay, du chef de Marguerite de Loré, sa femme ; il vend vers 1525 à la veuve du seigneur de la Papinière. — Nicolas de Loré, seigneur de Corday, mari de Jeanne de Saltin, par retrait lignager ou du chef de sa femme, maintenu contre les prétentions du vendeur qui voulait faire opérer le retrait au nom de Suzanne, sa fille, 1529. — Raoul Négrier, héritier de Christophe Négrier, sieur de la Crochardière, 1617.

Un « lieu de la Jonchère en Thorigné en Charnie » fut attribué à la fondation de la chapelle de la Prézaie (Saint-Christophe-du-Luat), par Charles de Bouillé, prêtre, 1553.

Bibl. de Laval, mss. 11.611, f. 103.